



الاتحادية الجزائرية للفروسية Fédération Equestre Algérienne



BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS

النشرة الإعلامية الرسمية

N° 1 du 30 Avril 2021

SOMMAIRE :

- 1- Lettre de la Présidente ;
- 2- Assemblée Générale Elective de la Fédération Equestre Algérienne ;
- 3- Reprise des activités sportives en plein air.
- 4- Réunion de coordination avec les Présidents (es) , des clubs & structures équestres , le samedi 15 mai 2021 (Siège de la FEA) ;
- 5- Note aux officiels de concours internationaux .

1 - La Lettre de la Présidente :

Chers amis du monde équestre algérien

Si j'ai le plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui, c'est parce que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance pour occuper les fonctions de Présidente de la Fédération Equestre Algérienne.

Je vous adresse ainsi mes plus sincères remerciements pour cette confiance accordée et mesure pleinement les attentes et enjeux de cette nouvelle mandature. Un grand merci tout d'abord aux membres du bureau élus, sans qui je n'aurais pas été en mesure de mener campagne et porter mon projet.

Je tiens particulièrement à rendre hommage et à remercier M. M'hamed Zoubir Metidji, notre Président d'honneur, pour les deux mandats écoulés, durant lesquels il a œuvré au quotidien pour hisser les couleurs des sports équestres algériens au niveau international.

Derrière son leadership, c'est l'ensemble de la communauté du monde équestre algérien qui, avec passion, s'est mobilisée au quotidien pour faire vivre et rayonner ce sport que nous aimons tant.

De ce fait Il a drainé dans son sillage tout le monde équestre algérien et il n'a pas hésité à lever toutes les barrières afin de permettre à tous les

passionnés du cheval en général et de ce sport en particulier à créer des ligues ,des clubs et des structures équestres , à se lancer dans la compétition internationale, et à avoir accès a la formation.

Il a également contribué au rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale en en arrachant l'organisation des étapes qualificatives de la coupe du monde et en permettant ainsi aux athlètes d'Elite algériens de les disputer.

C'est aujourd'hui avec enthousiasme, humilité et détermination que je m'engage auprès de vous à poursuivre cette dynamique et à porter des projets ambitieux et mobilisateurs. Je veillerai également à maintenir l'unité et la solidarité qui caractérisent l'esprit même de notre belle fédération.

J'ai de grandes ambitions pour les sports équestres, et je porterais, soyez en certain, tous mes efforts à vous représenter en tous lieux et en toute circonstance.

Je suis remplie d'humilité face à la tâche qui m'incombe désormais.

2 – Assemblée Générale Elective de la Fédération Equestre Algerienne :

L'An Deux Mille Vingt et Un et le Samedi Dix du mois d'Avril, s'est tenue l'Assemblée Générale Élective de la Fédération Equestre Algérienne, au niveau de la salle de conférence de l'Hôtel de l'Aéroport à Dar El Baida (Alger), sous la Présidence de Monsieur LATHOUI Mohammed, Président de la Commission des Candidatures.

Après les souhaits de bienvenue, le Président de la commission des candidatures, M. Mohammed LATHOUI, donna la parole à M. BENSLIMANE Othmane, Secrétaire Général de la FEA, qui déclara après vérification des listes d'émargements, que sur les 43 membres avec voix délibératives inscrits, étaient tous présents, et donc, le quorum statutaire était atteint et que les décisions de l'Assemblée Générale électorale seront validées.

Monsieur le secrétaire général informa l'assistance que tous les recours qui ont été déposés au niveau de la commission de recours de la FEA et la commission nationale de renouvellement des instances sportives nationales, ont été épuisés et que les réponses ont été transmises aux requérants, et que donc il n'était plus possible d'ouvrir un autre débat concernant d'autres questions en relation avec l'organisation de cette AGE.

Il demanda, donc, à l'assemblée générale de désigner en son sein, les membres du bureau de vote, un président et quatre assesseurs, il seront assistés du secrétaire général de la Fédération, qui sera chargé du secrétariat sous l'autorité du président du bureau de vote, et ce, conformément à la note méthodologique n°001 du 20 janvier 2021 relative au processus de renouvellement des structures d'organisation et d'animation sportives nationales. Les membres désignés sont les suivants :

- M. BOUACHA Rabah : Président
- M. TAHAR Abdelkader : Membre
- M.FEGHOULI Karim : Membre
- M.KLAA Larbi : Membre
- M.SABRI Maazouz : Membre

Après avoir procédé à la vérification que tous les documents relatifs à l'élection du président de la Fédération et des membres du bureau fédéral, étaient conformes et disponibles, les opérations de votes ont, tout de suite, débuté, et ce, bien entendu, en présence de Monsieur BOUTAGHOU Salah Eddine, représentant du Ministère de la Jeunesse et des sports et de Monsieur MESSAOUDI Abderrahmane, huissier de Justice.

Les élections pour le renouvellement du Président et des membres du bureau fédéral, après les opérations de dépouillement effectués selon les procédures réglementaires, ont donné les résultats suivants :

Élection de la Présidente de la FEA : Nombre présents : 43

Nombre de votants : 43

Nombre de bulletins nuls : 00

Nombre de bulletins abstentions : 00

Nombre de bulletin exprimés : 43

Nombre de bulletin OUI : 24

Nombre de bulletin Non : 19

Madame SEBIANE Fahima candidate unique, a donc, été élue Présidente de la Fédération Equestre Algérienne. Après son élection, elle prononça un discours de remerciement en direction de l'Assemblée Générale pour la confiance placée en elle et conformément à la réglementation en vigueur, elle présenta la liste des candidats aux postes de membres du bureau fédéral ci-dessous :

AMARA BACHIR	MEMBRE
Gharbi Amor	MEMBRE
BAHDAJ MOHAMMED	MEMBRE
BENALLOU BOUZID	MEMBRE
MAHI HADJ	MEMBRE
REDJEM DJAMEL	MEMBRE
ROZAL HADJ	MEMBRE
MEHENNI SAAD	MEMBRE
SAFI BELKACEM	MEMBRE SUPPLÉANT
HADJADJ ACHOUR	MEMBRE SUPPLÉANT

Les membres du bureau fédéral proposés par Mme la Présidente, ont été élus par **22 voix Oui & 21 voix Non**.

Nombre présents : 43

Nombre de votants : 43

Nombre de bulletins nuls : 00

Nombre de bulletins abstentions : 00

Nombre de bulletin exprimés : 43

Nombre de bulletin OUI : 22

Nombre de bulletin Non : 21

Nous tenons à préciser qu'après chaque élection, le Président du bureau de vote a annoncé les résultats à l'assemblée générale, et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

En conclusion, il est à signaler, que l'Assemblée Générale électorale de la Fédération Equestre Algérienne, s'est déroulée conformément à la réglementation en vigueur et qu'aucun problème majeur n'a été signalé, enfin une photo de la nouvelle

équipe a été prise pour la prospérité de cet événement. Enfin, et comme il se fait de coutume au niveau des sports équestres, M^{me} SEBIANE Fahima proposa au poste de « **Président d'honneur** » la personne de Mr METIDJI Mhamed Zoubir, Président sortant, ce qui fut approuvé par acclamation par la majorité des membres de l'assemblée générale.



Amara Bachir



Bahdaj Med



Gherbi Amor



Benallou Bouzid



MAHI Hadj



M^{me} Sebiane Fahima : Présidente



Redjem Djamel



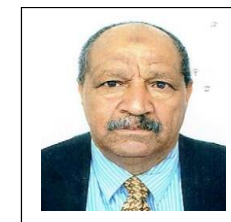
Rozale Hadj



Mehenni Saad



Safi Belkacem



Hadjadj Achour

3 – Reprise des activités sportives en plein air :

Suite à la circulaire n° 1468 MJS/SG, du 21 décembre 2020, portant décision de reprise de la pratique de certaines activités sportives individuelles et de plein air, à travers l'ensemble des wilaya & Wilayas déléguées, il est désormais possible de reprendre les compétitions.

A cet effet, et après consultation auprès des services du Ministère de la Jeunesse et des Sports il nous a été confirmé par lettre n°2062/DGS/, du 29 avril 2021, que la reprise des compétitions de notre discipline est retenue dans le cadre des activités sportives de plein air, qui obéissent au protocole sanitaire spécifique, conformément à la circulaire ministérielle citée ci-dessus.

Pour se faire, une action de coordination avec les secteurs concernés au niveau local devra être réalisée en vue de permettre le contrôle régulier de l'application du protocole sanitaire.

Notre priorité demeure la santé de la population afin d'entamer un retour de la pratique sportive à la normale, sous réserve de l'application stricte du protocole sanitaire officiel y afférant ci-dessous.

De même que nous vous demandons de consulter et d'appliquer le protocole FEI ainsi que le protocole vétérinaire joints.

Le Protocole sanitaire

Ministère de la jeunesse et des sports Centre National de Médecine du Sport

Reprise des activités sportives en plein air Expertise du Conseil Médical et Scientifique du CNMS Recommandations

I. Considérations d'ordre médical :

- Toute personne désireuse de prendre part à une activité sportive (début ou reprise) devra se soumettre à un examen médical, à l'issue duquel un certificat médical de non-contre-indication à la pratique lui sera délivré.
- Sensibilisation aux mesures d'hygiène et de prévention auxquels ils devront s'astreindre.
- Arrêt impératif de tout effort physique, et consultation médicale en cas d'apparition d'un symptôme.
- Eviter le recours à l'automédication.

II. Entraînement et reprise des activités sportives individuelles en plein air :

1. Considérations globales :

- Strict respect des mesures de distanciations physique et sociale (accolade et embrassades interdits) ;
- Port du masque obligatoire avant et après la séance d'entraînement (à retirer lors de la séance) ;

- Le Coach devra s'équiper d'un matériel de protection (masque, visière, écran plexiglass...);
- **Accès aux vestiaires et aux douches interdits**, il convient d'adopter le concept du « get in, train and get out » : le sportif vient déjà habillé aux entraînements, il se changera et prendra sa douche chez lui ;
- Les sanitaires doivent obéir aux mesures à des règles strictes de désinfection et de nettoyage (milieu propice à la transmission virale).
- Respect des règles d'or d'entraînement sportif, édités par le club, des cardiologues du sport.

Mesures de protection :

- ✓ Port de masque de protection, sauf au cours de l'activité physique.
- ✓ Lavage des mains ou frictions au gel hydro-alcoolique fréquent (toutes les 30 mn).
- ✓ Prise de la température corporelle avant le début de la séance.
- ✓ Respect des mesures de distanciations sociales

Concernant le lieu d'entraînement

- ✓ Plein air
- ✓ Marquage du parcours de circulation, notamment pour l'arrivée et départ ;
- ✓ Mise en place de poubelles pour le dépôt des masques usagés ;
- ✓ Gestion de flux et du nombre de personnes accèdent aux sites ;

Durant la séance d'entraînement :

- ✓ Progressivité de l'entraînement en durée et intensité, qui devra rester modérée avec prospection de tout entraînement intensif supérieur à 80% VMA.
- ✓ Maintien d'un bon niveau d'hydratation (bouteilles d'eau strictement individuelles).

- ✓ Entraînement à l'air libre avec distanciation entre chaque deux individus (à appliquer à tous coach et sportifs...);
 - Au moins dix mètres lors de la pratique de footing/courses/vélo ;
 - Au moins 02 m en cas d'effort statique (exemple : yoga, stretching.)
 - Au moins 04 m entre chaque sportif en cas d'effort dynamique ;
 - Ces distances sont à augmenter par temps venteux.
- ✓ chaque coach peut encadrer un maximum de vingt (20) personnes ;
- ✓ Tapis de sol et matériel d'entraînement individuels.

4-Réunion de coordination avec les Présidents(es) des clubs & Structures équestres :

Réunion de coordination avec les Présidents(es) des clubs & Structures équestres.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des Présidents (es), de clubs et structures équestres, qu'ils sont conviés à la réunion de coordination, qui aura lieu le samedi 15 mai 2021 à 9 h 30, au siège de la FEA.

Ordre du Jour :

- Réaménagement du plan d'action approuvé par l'AGO du 20 mars 2021 ;
- Présentation de l'organigramme de la FEA pour information et suggestions ;
- Points divers.

Votre présence est indispensable.

Cordialement

5- Note aux officiels de concours internationaux :

Nouveaux cours du Programme virtuel de maintenance pour les Officiels de Concours Internationaux du groupe B

Compte tenu des difficultés que rencontrent les officiels internationaux du groupe B, pour suivre des cours d'entretien en personne en raison de la COVID-19, la FEI a convenu de maintenir l'exigence d'un **cours d'entretien en personne** existant et de fournir un « **programme d'entretien virtuel d'urgence** » comme deuxième option.

Les officiels du groupe B auront maintenant deux options :

- ✚ Option 1 : Cours d'entretien en personne – choix par défaut
- ✚ Option 2 : Programme de maintenance virtuelle en cas d'urgence – sur demande et inscription

En mai, tous les officiels du Groupe B recevront un courrier de la FEI, pour les informer de la façon de procéder et choisir leur option préférée, la date limite de réponse étant fixée au 1^{er} juin 2021. Les fédérations nationales seront tenues au courant des échéanciers pertinents et des prochaines étapes dans les semaines à venir.

À partir de 2022, tous les officiels devront réussir une évaluation annuelle en ligne CES et suivre au moins un cours de maintenance en personne ou virtuelle tous les trois ans.